

BUDGET 2021 : DES PRIORITÉS RENFORCÉES POUR SURMONTER LA CRISE



Résidence Les Trèfles à Bergerac rénovée par Périgord Habitat - © Déclic et décolle

L'ÉDITO



GERMINAL PEIRO
Président du Conseil départemental
de la Dordogne

Depuis maintenant un an, notre pays subit les affres d'une crise sanitaire mondiale dont l'issue semble toujours devoir être repoussée. A l'inquiétude que suscite une maladie encore mal connue, changeante au gré des mutations du virus, aussi insidieuse qu'agressive, s'ajoute de façon de plus en plus aiguë la difficulté que nous ressentons à pouvoir bâtir des projets de moyen et long terme. Cette impossibilité à se projeter dans le temps, cette entrave à la liberté d'agir, d'entreprendre, de vivre, se traduisent aujourd'hui par une lassitude partagée, mais aussi par des tensions sociales exacerbées et par une défiance accrue à l'égard des pouvoirs publics.

Aussi dure que soit cette période, nous devons pourtant collectivement faire preuve de mesure, de patience, et ne céder ni au repli sur soi, ni à la violence que certains cherchent à attiser. C'est ensemble que nous parviendrons en effet à vaincre la pandémie et à repartir de l'avant le moment venu.

FACE AU VIRUS, RESTONS UNIS ET MOBILISÉS POUR PRÉPARER L'AVENIR

A l'heure où j'écris ces lignes, au tout début du mois de février, nul ne sait quelle sera la réalité de la situation sanitaire lorsque vous les lirez. Peut-être de nouvelles restrictions ou mesures de confinement auront-elles été instaurées entre-temps. Ce dont nous sommes sûrs, en revanche, c'est que la sortie de la crise passera obligatoirement par la mise en œuvre, aussi rapide et massive que possible, de la campagne de vaccination. Cette certitude, c'est celle de la confiance placée dans la science. Les thèses les plus sceptiques, allant jusqu'au complotisme le plus grossier véhiculé sur les réseaux sociaux, ne sauraient triompher de la raison et du génie humain.

Il est aujourd'hui vain et improductif de s'associer au concert des voix qui agonisent de reproches le gouvernement pour des décisions qui seraient injustifiées, maladroites ou inadaptées. L'heure n'est pas au jugement, encore moins à tirer le bilan des mesures décidées alors que nous sommes encore à lutter contre l'épidémie. L'heure est aujourd'hui à la mobilisation. C'est la raison pour laquelle j'ai toujours fait en sorte, depuis le début de la crise, que le Département s'engage aux côtés des services de l'Etat pour lui apporter son aide, dans le but de soutenir celles et ceux que la situation fragilise ou place en première ligne face à l'épidémie.

Comme il l'a fait, par exemple, à travers l'achat de masques pour les personnels médicaux et les aides à domicile ou bien à travers l'engagement du laboratoire départemental lors du premier confinement, le Conseil départemental apportera son plein concours à la campagne de vaccination lorsque celle-ci pourra se déployer à grande échelle. Il y est prêt et il le fera, en partenariat avec les communes, en mettant à disposition de l'Agence

Régionale de Santé ses infrastructures, ses personnels, ses moyens logistiques. Cette complémentarité sera l'une des clés d'une sortie de crise que nous souhaitons toutes et tous aussi proche que possible.

Ce nouveau numéro de votre magazine met en lumière quelques actions qui visent à promouvoir, notamment grâce aux outils numériques dans la période actuelle, l'accès à la culture, à l'art et au savoir sous toutes ses formes. Il vous informe, aussi, des décisions récentes de la collectivité départementale et revient, dans son dossier, sur le vote, le 4 février dernier, du budget départemental : plus d'un demi-milliard d'euros tournés vers l'attractivité et la modernisation de nos territoires, mais aussi vers l'aide aux Périgourdins en difficulté, vers l'excellence environnementale, vers le monde associatif, culturel et sportif...

Jamais les missions de solidarité du Conseil départemental n'ont été aussi essentielles. La qualité et la vitalité du lien social cimentent notre vie collective. Elles sont le premier trait de caractère du Périgord. Je suis persuadé que nous saurons, ensemble, surmonter cette crise et conforter notre modèle de vivre-ensemble autour de nos valeurs communes : le partage, la justice, la tolérance et la générosité.

Très cordialement
G Peiro

Sommaire

- 2 | **L'ACTUALITÉ EN PÉRIGORD**
- 3 | **UN BUDGET DE COMBAT
FACE À LA CRISE**
- 4 |
- 5 |
- 6 | **LE RISQUE " FALAISES " EN DORDOGNE**
- 7 |
- 8 | **ACTION CULTURELLE ET ACCÈS AUX SAVOIRS : LA VIE CONTINUE !**

Inscriptions sur les listes électorales pour les élections départementales et régionales 2021

Initialement prévues en mars 2021, les prochaines élections régionales et départementales devraient être reportées et organisées en juin 2021 en raison de l'épidémie de Covid-19.

Pensez à vérifier que vous êtes bien inscrits sur une liste électorale.

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour participer à un vote.

La date du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année.

Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription, qui sera vraisemblablement fixée à la fin du mois d'avril.



LA DORDOGNE SIGNE LA CHARTE « DÉPARTEMENT AIDANT ALZHEIMER »

La Dordogne est devenue le deuxième Département de France à signer début janvier la charte « Département aidant Alzheimer » avec France Alzheimer, représentée par son président national Joël Jaouen et sa présidente départementale Geneviève Demoures.

Il s'agit de confirmer le partenariat déjà noué par la collectivité avec France Alzheimer, qui se traduit par diverses actions en faveur de l'inclusion et l'autonomie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une pathologie apparentée.

C'est, par exemple, le cas avec l'accompagnement et l'orientation des familles dans la gestion de l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie), qui font partie intégrante des missions du Conseil départemental.

La charte « Département aidant Alzheimer » engage le Conseil départemental de la Dordogne à conduire d'autres actions que celles qu'il mène déjà en faveur des personnes malades et de leurs proches aidants.



LA VITESSE RÉTABLIE À 90 KM/H SUR 287 KM DE ROUTES DÉPARTEMENTALES D'ICI LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2021

La commission départementale de sécurité routière a donné son feu vert au rétablissement de la vitesse maximale autorisée à 90 km/h sur dix tronçons du réseau routier départemental. Cela représente 287 km de routes structurantes.

Cette mesure sera en vigueur d'ici la fin du mois de mars 2021, le temps qu'une nouvelle signalisation routière soit mise en place et que les arrêtés l'autorisant soient signés.

Le Département de la Dordogne rappelle aux usagers que c'est par leur prudence, l'adaptation de leur conduite aux conditions de circulation, le respect des vitesses autorisées et des distances de sécurité, qu'ils manifesteront de la meilleure des façons leur adhésion à cette initiative du Département.



Les routes départementales concernées par le rétablissement des 90 km/h sont les suivantes :

- Axe Périgueux/Charente RD939 (qui est d'ailleurs à 90 km/h côté Charente)
- Axe Périgueux/Ribérac/La Roche-Chalais RD710 et RD5
- Axe Périgueux/Villefranche/Lot-et-Garonne RD710, 31E1, 51 et 660
- Axe Brantôme/Nontron RD675
- Axe Boulazac-Isle-Manoire/Terrasson RD6089
- Axe La Bachellerie/Lanouaille/Haute-Vienne RD704
- Axe Sarlat/Montignac RD704
- Axe Siorac/Saint-Cyprien/Vézac RD703
- Axe Ribérac/Mussidan/Bergerac RD709
- Axe Mussidan/Montpon-Ménéstérol/Gironde RD6089

— Autoroute A 89
— RN 21



UNE NAISSANCE, UN ARBRE - SAISON 2

Pour la 2^{ème} année consécutive, le Département a décidé d'offrir un arbre pour les enfants nés durant l'année précédente. Ainsi, pour 2020, ce sont plus de 1000 familles qui ont choisi un arbre parmi 10 essences proposées (arbres et arbustes mellifères, fruitiers et essences forestières).

Le 27 février, 9 points de distribution étaient ouverts aux jeunes parents, répartis sur toute la Dordogne. Une initiative de sensibilisation à l'environnement qui s'inscrit pleinement dans les démarches de gestion durable du patrimoine arboré et d'excellence environnementale portées par le Conseil départemental.



Remise des arbres l'an dernier pour les enfants nés en 2019

DÉPENSES SPÉCIFIQUES POUR COMBATTRE LA CRISE SANITAIRE EN 2020 et 2021



- Plan de soutien à l'économie locale de 5 M€
- Aide sociale exceptionnelle aux travailleurs indépendants
- Achat de masques et de divers équipements de protection pour 1,5M€
- Prise en charge de nouveaux allocataires du RSA (+2,4M€)
- Prime attribuée aux personnels des Services d'aide à domicile (SAAD) conventionnés avec le Département (750 000 €)
- Prime d'entretien complémentaire pour les assistants familiaux (400 000 €)
- Remplacement systématique des agents techniques et ouvriers de service des collèges (160 000 €)
- Aide exceptionnelle aux cinémas d'art et d'essai du département (140 000 €)

LA BANQUE ALIMENTAIRE CHERCHE BÉNÉVOLES

L'aggravation de la pauvreté et de la précarité est l'un des effets majeurs de la crise sanitaire que nous connaissons. Bien évidemment, les associations de solidarité, pleinement soutenues par le Conseil départemental, ne ménagent pas leur engagement à l'image de la Banque alimentaire de la Dordogne. Elle constitue le maillon central d'un réseau allant des fournisseurs de denrées alimentaires aux personnes en difficulté économique, en passant par les associations humanitaires comme les Restos du cœur.

En Dordogne, plus d'1,2 million de repas sont fournis par an par la Banque alimentaire à ses partenaires. Comme le souligne son président local, Francis Herbert, "la Banque s'appuie sur un important réseau de bénévoles : près d'un millier de personnes se mobilise ainsi pour la grande collecte de novembre". Toutefois, pour faire face aux enjeux actuels, l'association cherche de nouveaux bénévoles et notamment, de façon urgente, une personne maîtrisant bien l'informatique qui donnerait de son temps pour gérer les stocks. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à contacter l'association : Banque alimentaire de la Dordogne, Chemin du Claud de l'Eau - 24430 Marsac-sur-l'Isle, 05.53.03.41.91.

UN BUDGET DE COMBAT FACE À LA CRISE



Voté par les conseillers départementaux au début du mois de février, le budget de l'année 2021 fixe un cap ambitieux, dans la fidélité aux engagements pris par la majorité départementale en 2015. Avec un budget équilibré en dépenses et en recettes à hauteur de 545,61 millions d'euros, le Département de la Dordogne s'affirme de nouveau comme le premier partenaire et investisseur public à l'échelle de notre territoire. Malgré l'impact de la crise sanitaire générant notamment le vote de dépenses nouvelles imprévues en 2020, la situation financière de la collectivité départementale demeure saine.

Montant total : 545,61 M€
(en hausse de 4,4 % par rapport à 2020)

(M€ : millions d'euros)

Forts de bons indicateurs de gestion, les priorités sont maintenues, axées, d'une part, sur le renforcement des solidarités humaines et territoriales et, d'autre part, sur l'attractivité du département, tout en privilégiant une démarche d'excellence environnementale.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Impôts et taxes : 324,06 M€

dont :

• **Fraction de TVA : 117 M€**

Elle remplace la taxe sur le foncier bâti, retirée sur décision du gouvernement aux Départements. Ces derniers ne lèvent désormais plus d'impôts directs.

• **Taxe spéciale sur les conventions d'assurances : 56,63 M€**

• **Droits de mutation sur les transactions immobilières (réglés par l'acheteur du bien) : 56 M€**

• **Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises : 14,40 M€**

Dotations de l'Etat et participations : 142,24 M€

dont :

• **Dotation générale de décentralisation : 88 M€**

• **Autres : 79,30 M€**

dont :

• **Emprunts : 37 M€**

Conformément à l'engagement pris en 2015, au début du mandat, le Département diminue chaque année son recours à l'emprunt de 500 000 €.

DES CHOIX FORTS POUR LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE, L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LE DYNAMISME DU LIEN SOCIAL

Education

Responsable de la construction et de l'entretien des collèges, le Département a toujours inscrit l'amélioration continue du cadre de travail des collégiens, de leurs professeurs et éducateurs parmi ses priorités. Dans cet esprit, en 2021 la modernisation des équipements et le renouvellement du matériel de bureau et informatique sont maintenus. Le Département soutient également le développement du site universitaire de la Grenadière à Périgueux, dont la récente labellisation « Campus connecté » permet d'élargir la palette des formations, incitant les jeunes à continuer leurs études dans le département.

Culture et sport

La culture et le sport figurent parmi les grands blesés de la crise sanitaire. Comme il l'a fait en 2020 en maintenant la totalité de ses aides au monde culturel et sportif, le Département ne relâchera pas son soutien en 2021. Avec la mise en suspens de la vie culturelle et sportive, c'est aussi le milieu associatif qui s'est trouvé empêché de poursuivre ses activités. La qualité de la vie locale et du lien social en dépend en effet grandement.

Excellence environnementale

Conscient de l'incomparable atout que représente la qualité du cadre de vie et des dangers qui la menacent, le Département a pris le pari de faire de la Dordogne une « terre d'excellence environnementale ».

Des politiques de développement ont été mises en place à l'échelle du département dans les domaines du climat, de la ressource en eau, des rivières, de l'assainissement, des Espaces naturels sensibles (ENS), de la forêt et de sa ressource en bois. En outre, la collectivité a décidé de s'astreindre à des règles de sobriété énergétique dans la conception ou la rénovation des bâtiments départementaux ou en matière de mobilités. En ce qui concerne la biodiversité, la Maison numérique de la biodiversité développera les applications BioMétéo et Aux Actes.

Au-delà, la démarche en faveur du manger bio et local sera accentuée dans le secteur de la restauration collective des collèges. Cette implication a abouti à la délivrance de la certification 100 % bio en 2019 et en 2020 aux collèges de Belvès et de Montpon-Ménestérol, premiers établissements labellisés en France. Dans quelques semaines, Nontron sera officiellement la première Cité scolaire de France (établissement regroupant collège et lycée) à répondre à cette ambition du 100% bio et local.



Le logement au cœur des préoccupations

Déjà fortement impliqué dans la politique du logement social avec la création de l'office départemental HLM Périgord Habitat, le Département de la Dordogne a demandé et obtenu de l'Etat l'intégralité de la gestion des aides de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH).

La mise en œuvre opérationnelle est effective depuis le 1^{er} janvier dernier. Elle permettra d'assurer une instruction plus rapide des dossiers de propriétaires occupants, une fois les retards comblés, et un suivi attentif d'un bout de la chaîne à l'autre, du dépôt de la requête au versement de l'aide.

Par ailleurs, de nouvelles aides ont été adoptées en 2020 destinées aux propriétaires occupants modestes et très modestes sous plafond de ressources de l'ANAH et aux propriétaires bailleurs. Pour les premiers, elles concernent la mise aux normes de l'assainissement individuel, la mise en conformité électrique de logements, la réfection des toitures et/ou le ravalement des façades et pour les seconds, la sortie de non-décence des logements.



UN BUDGET DE COMBAT FACE À LA CRISE

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

81,77 M€ (68,20 M€ en 2020)



Voirie : 21,91 M€



Aides aux communes et autres (associations, organismes consulaires...) : 21,83 M€

Comme en 2020, l'aide du Département au monde associatif, culturel et sportif, parmi les plus durement touchés par la crise, sera reconduite en 2021 à la même hauteur que l'année passée, malgré l'annulation de la saison sportive et culturelle.



Reconstruction et extension du Laboratoire départemental d'analyse et de recherche : 15 M€



Gestion des aides de l'ANAH* : 11,50 M€

*Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat



Déploiement fibre optique (participation à Périgord Numérique) : 4,5 M€

RENDRE NOS TERRITOIRES
TOUJOURS PLUS ATTRACTIFS

Déploiement de la fibre

Le grand chantier en cours, qui est en plein essor, concerne le **déploiement de la fibre optique**. A l'heure de la digitalisation de l'économie accélérée par la pandémie de Covid-19, la généralisation de l'accès au très haut débit est un gage majeur d'attractivité. Elle constitue une condition *sine qua non* pour celles et ceux qui font le choix de s'installer en milieu rural.

L'année 2021 marquera la charnière entre l'achèvement de la première phase consacrée pour une large part à des travaux de montée en débit et la deuxième phase qui vise, à l'horizon 2025, à raccorder 100% des foyers et des entreprises du Périgord à la fibre. L'investissement global représente la somme exceptionnelle de 480 millions d'euros.

Modernisation
du réseau routier

La modernisation des infrastructures numériques va de pair avec l'amélioration du réseau routier départemental.

Malgré les obstacles qui se sont dressés tout au long de ces dernières années empêchant le Département d'achever la déviation de Beynac ou d'engager celles de Bourdeilles, de Campagne et des villages entre Lalinde et Bergerac, le Département ne baisse pas les bras et **poursuit une politique d'aménagement là où les besoins se font le plus sentir, dans un souci constant de sécurité, de lutte contre les pollutions de tous ordres et de protection de l'environnement.**

A ce sujet, les contournements de Beaumontois-en-Périgord et de Saint-Aulaye constituent de récentes illustrations de ce que commandent le bon sens et l'intérêt général en matière d'infrastructures routières. Dans le même objectif, un programme significatif est mis en œuvre pour la rénovation de nombreux ponts et ouvrages d'art situés sur le réseau routier départemental.

Soutien actif au
développement économique

L'attractivité de la Dordogne passe naturellement par le **développement économique**. Les répercussions de la crise sanitaire s'annoncent à ce point inquiétantes que le gouvernement a jugé utile d'associer les Départements à ses efforts de soutien à l'économie, même si leurs compétences sont aujourd'hui réduites en la matière.

Il faut se réjouir de cette reconnaissance officielle, qui vient concrétiser l'efficacité de l'action de proximité que nous menons auprès du monde économique. Mobilisant 350 millions d'euros en Dordogne, **le plan de relance départemental** récemment voté a ainsi vocation à éviter la panne sèche de notre économie au sortir de la crise sanitaire.

En outre, prenant appui sur une économie touristique solide et à fort potentiel, un plan de promotion est programmé en lien avec les acteurs concernés dans le but d'une déclinaison sur l'ensemble des supports médiatiques, notamment auprès de la télévision.

PRINCIPAUX CHANTIERS 2021

- Gymnase du collègue du Bugue ; isolation thermique des collèges de Mussidan et de Thiviers
- Déviation de Saint-Aulaye et du boulevard de contournement de Beaumontois-en-Périgord
- Campus connecté sur le site universitaire de la Grenadière à Périgueux
- Maison départementale des sports à Périgueux
- Maison du Département à Terrasson et lancement des travaux du Centre médico-social
- Reconstruction du Laboratoire départemental d'analyse et de recherche à Coulounieix-Chamiers
- Maison départementale de l'Habitat



Les travaux du contournement de Beaumontois-en-Périgord

PLAN DE RELANCE
DÉPARTEMENTAL

De façon directe ou indirecte, le Département va générer **350 M€** de travaux pour soutenir l'économie locale au cours des 2 prochaines années, soit en maîtrise d'ouvrage propre, soit au titre des outils départementaux ou de l'effet de levier de ses subventions :

- Investissements propres (routes et bâtiments) : 100 M€
- Syndicat Mixte Périgord Numérique (déploiement de la fibre) : 100 M€
- Périgord Habitat (réhabilitation du parc de logements existant et constructions neuves) : 78 M€
- Projets des communes et intercommunalités soutenus par le Département et l'Etat : 15,4 M€ de subventions complémentaires du Département générant 75 M€ de travaux TTC.



Chantier de déploiement de la fibre en Dordogne

UN BUDGET DE COMBAT FACE À LA CRISE

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

428,35 M€ (419,34 M€ en 2020)

• Dépenses d'action sociale : 258,11 M€ (250,01 M€ en 2020)

- Personnes âgées

(Aide Personnalisée à l'Autonomie, hébergement en EHPAD...) : 75,10 M€



- Allocataires du RSA et actions d'insertion : 71,14 M€



- Aide sociale à l'enfance : 60,74 M€



- Personnes handicapées (Prestation de Compensation du Handicap...) : 46,60 M€

Total des dépenses de solidarité nationale non compensées par l'Etat entre 2005 et 2020 = 640 M€ et, en 2021 = 50 M€.



• Dépenses de personnel stabilisées : 90,17 M€

• Service départemental d'incendie et de secours : 18,15 M€

LA SOLIDARITÉ TOUJOURS AU
CŒUR DES MISSIONS
PRIORITAIRES DU DÉPARTEMENT

Chef de file en matière de solidarités humaines et territoriales, le Département consacrera cette année un budget de 258 millions d'euros à l'action sociale, en hausse par rapport à l'an dernier. Cette augmentation prend en compte l'entrée dans le dispositif du Revenu de solidarité active (RSA) de nouvelles personnes, première conséquence notable et quantifiable de la crise sur le plan social.

Globalement, les politiques de solidarité en direction des personnes handicapées sont

confortées afin qu'elles puissent pleinement participer à la vie sociale.

Cela concerne également les personnes âgées vivant en établissement adapté ou bien chez elles grâce aux aides à domicile, ainsi que le soutien aux personnes en recherche d'emploi en attendant qu'elles puissent bénéficier de la reprise économique espérée.



La solidarité départementale se conjugue également auprès des collectivités, dans un souci d'équité et d'équilibre entre les territoires qui composent le Périgord. Dans cet esprit, la politique des contrats avec les communes et les intercommunalités sera prolongée sur le premier semestre 2021.

Il aurait été désastreux de suspendre les aides dans l'attente des prochaines élections départementales désormais prévues en juin, alors que les nouvelles équipes municipales sont au travail et que les entreprises, qui souffrent durement des effets de la crise sanitaire, ont besoin de commandes et de perspectives, notamment dans le secteur du BTP.

EXPRESSION DES GROUPE POLITIQUES

SOCIALISTES ET APPARENTÉS

NOTRE LIGNE DE CONDUITE DEPUIS 2015 EST
NOTRE FORCE

Etre de gauche a du sens et de fait, nos choix politiques garants de justice sociale et affirmant la volonté de redistribuer dans l'équité, partout et pour tous, sont pour nous des socles qui ne se discutent pas. La crise que nous vivons douloureusement ne nous autorise pas à abandonner les Périgourdins au travers du reniement de nos engagements et pour cela, il faut avoir les moyens de ses ambitions. Le Budget 2021 que nous venons de valider démontre une fois de plus qu'une gestion saine, prudente mais ambitieuse, nous permet d'être, cette année encore, aux côtés de nos concitoyens.

Et pourtant rien n'est simple et l'avenir n'est pas nécessairement porteur de grandes espérances.

En effet, pour le Conseil départemental, la suppression de la taxe sur le foncier bâti, qui nous place un peu plus sous tutelle de l'Etat, n'est pas faite pour nous rassurer sur les moyens dont nous disposerons. Un Etat qui par ailleurs propose, avec le projet HERCULE, de démanteler EDF et d'en livrer une partie aux investisseurs privés. C'est un sérieux coup donné à un des services publics les plus emblématiques de notre pays ! Nous nous y opposons car cette volonté libérale n'est pas anodine et nous pouvons légitimement craindre de voir qu'EDF ne soit plus ce groupe industriel de service public produisant l'électricité à des tarifs compétitifs et de manière équitable, dans l'intérêt des citoyens français et de l'économie nationale.

On sait où nous amènent les politiques libérales et qui en souffre. C'est justement le contraire que nous portons dans notre gestion du Département. Face à une politique libérale, nous affichons une politique solidaire !

Henri DELAGE
Président du groupe
Socialiste et Apparentés
Contact : 05 53 02 59 07
p.bel@dordogne.fr



PCF, FRONT DE GAUCHE ET RÉPUBLICAIN

SOLIDARITÉ: LE SOCLE INDISPENSABLE
DÉPARTEMENT/COMMUNES ET ASSOCIATIONS

Le budget départemental vient d'être voté dans un contexte de crise sanitaire, économique et sociale dévastateur pour les populations, les salariés, le tissu économique en général. Crise qui atteint le moral des populations, des jeunes, et qui entrave l'action de notre tissu associatif, culturel et sportif de façon plus qu'inquiétante.

C'est dans ce contexte que le gouvernement décide de confisquer la démocratie, utilise la crise pour réduire les libertés individuelles et collectives, étrangle les collectivités locales, même dans ce moment où nous en avons plus particulièrement besoin ! Après la gestion catastrophique des masques, des tests, c'est aujourd'hui l'inquiétude qui prime concernant la vaccination...

Pour le budget 2021, la majorité départementale a tenu compte de ce contexte. Notamment dans le domaine de la solidarité, au regard d'une pauvreté qui s'accroît, touchant plus particulièrement les jeunes avec un nombre de bénéficiaires du RSA en hausse.

Pour autant, au moment où un nouveau rapport OXFAM annonce que les ultra-riches tirent leur épingle de la crise, une vérité s'impose: notre pays a besoin d'une vraie politique de redistribution des richesses.

Autre vérité, les associations qui œuvrent activement face aux besoins des habitants les plus fragiles, ne peuvent plus jouer un rôle central pour le lien social et la démocratie. Nous avons veillé à les soutenir, à construire avec elles un plan de relance de leurs activités. Il en est de même pour les acteurs de la culture et les intermittents du spectacle.

En ce sens, le rôle essentiel, indispensable, de bouclier social, de réducteur des inégalités du couple Département/Communes qui répondent chaque jour à la place de l'Etat, renforce la nécessité de collectivités locales fortes, affirmées et financées pour leur mission sociale.

Jacques AUZOU
Président du groupe PCF,
Front de Gauche et Républicain
Contact : 05 53 02 20 31
l.perea@dordogne.fr



LE RASSEMBLEMENT DE LA DORDOGNE

L'AVENIR DE LA DORDOGNE

Depuis mars 2020 notre vie est rythmée par la pandémie liée au COVID-19. Nous sommes tous confrontés à une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent. Malgré tout notre groupe s'est montré présent et actif afin d'assurer la continuité de la vie démocratique. Nous avons au sein de l'assemblée départementale montré notre solidarité avec nos concitoyens en votant un grand nombre de dossiers indispensables à l'activité du Département. Il est essentiel d'accompagner la population face à cette crise et de prouver notre capacité à agir dans l'adversité.

Il est regrettable que le dossier de Beynac exacerbe encore les passions et divise les Périgourdins. Nous souhaitons apporter des solutions pour réinstaurer le dialogue. Toutefois nous constatons que l'exécutif reste sourd à nos demandes et cela aura un impact considérable sur les finances du Département.

Si certains sont déjà dans une logique électorale, nous, nous avons fait le choix d'être dans l'action, au service de l'ensemble de la population dans l'intérêt général.

Le groupe « Le Rassemblement de la Dordogne » souhaite rassembler les Périgourdins, être à leur écoute, leur service. Réunissons nos forces, travaillons ensemble, échangeons et proposons une nouvelle vision pour la Dordogne.

Thierry BOIDÉ
Président du groupe
Le Rassemblement de la Dordogne
Contact : 05 53 02 59 28
setourneaud@dordogne.fr



LES RÉPUBLICAINS ET APPARENTÉS

TOUS ENSEMBLE FACE À LA CRISE SANITAIRE.

La crise sanitaire perdue et commence à toucher plus sérieusement notre région qui pour l'instant était assez épargnée.

Nous demandons au Département et à la Région d'être à la hauteur là où l'Etat semble avoir démissionné.

Nos personnels hospitaliers, aides à domicile, agents municipaux ou départementaux doivent être reconnus à leur juste valeur.

Les centres de vaccination doivent se multiplier pour éviter à nos personnes âgées des trajets contraignants et décourageants. Il est aussi nécessaire de simplifier le processus d'inscription.

Nous devons faire pression sur l'Etat afin d'obtenir toutes les doses vaccinales nécessaires. Les gestes barrières devront bien entendu continuer à être respectés.

Parallèlement, nous devons bien aussi aider nos entreprises afin que la crise économique inéluctable soit la moins grave possible.

Ce n'est qu'ensemble que nous y arriverons.

Bon courage à tous et recevez tous les vœux du groupe Les Républicains et apparentés pour cette année 2021.

Dominique BOUSQUET
Président du groupe
Les Républicains et Apparentés
Contact : 06 07 82 83 54
f.marty@dordogne.fr





Éboulement meurtrier dans le bourg de La Roque Gageac le 17 janvier 1957, la route est fermée plusieurs mois durant.

LE RISQUE « FALAISES » EN DORDOGNE

De nombreuses falaises en situation de fragilité



Peyzac-le-Moustier

LE RISQUE D'ÉBOULEMENTS, DÉJÀ CONNU, S'ACCENTUE

Ce risque d'éboulements et de chutes de pierres a toujours existé sur les falaises de Dordogne. La fréquence des cycles de gel et de dégel, la présence de végétation sont autant de facteurs qui expliquent les chutes régulières de rochers et de pierres.

L'EFFET PERVERS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le risque d'éboulements a tendance à s'accroître de plus en plus.

En cause : le changement climatique à travers principalement deux phénomènes :

- L'accroissement des épisodes de précipitations extrêmes en peu de temps.
- Des intersaisons plus pluvieuses et des périodes estivales avec des sécheresses plus intenses.

Conséquence directe : on assiste à une augmentation des chutes de pierres, de rochers et de masses rocheuses. Cela a conduit à la fermeture actuelle de trois routes départementales par précaution :

- La RD50 en bord de Dordogne sous la falaise de Domme
- La RD66 à Peyzac-le-Moustier
- La RD703 à Beynac.

La route de Mouzens (RD703 E1) est, elle aussi, potentiellement menacée de fermeture pour les mêmes causes.



Le 8 juin 2019 à Saint-Avit-Sénieur

LE RISQUE SISMIQUE

Moins important et impactant sur les falaises que le réchauffement climatique, le risque sismique est néanmoins à prendre en considération. La Dordogne, qui est globalement classée en zone sismique faible, connaît régulièrement ces phénomènes, notamment dans les zones de falaises, à raison d'un épisode tous les six ans en moyenne. Par ailleurs, les sismologues s'interrogent sur des failles qu'ils considéraient jusqu'à présent comme inactives comme, par exemple, la faille de la Vallée du Céou.

Le département de la Dordogne regorge de secteurs où les falaises sont en situation de fragilité, principalement le long des rivières : la Dronne, l'Isle, l'Auvézère, la Vézère et la rivière Dordogne. Au total, plus de 70 zones de danger potentiel ont été recensées.

De très nombreux éboulements de pierres, glissements de terrain ou chutes de falaise ont été comptabilisés au cours des 60 dernières années :

à La Roque-Gageac, Domme, Couze-et-Saint-Front, Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil, Badefols-sur-Dordogne, Le Coux-et-Bigaroque-Mouzens, Peyzac-le-Moustier, Jumilhac-le-Grand, Saint-Avit-Sénieur, Castelnaud-La-Chapelle, ou encore Beynac.



Le 3 décembre 2018 à Couze-et-Saint-Front



Le 14 janvier 2011 à Badefols-sur-Dordogne sur la RD29 entre Bergerac et Sarlat

Parmi les événements les plus marquants de la dernière décennie :

- **1994, 2001/2002, 4/03/2020 et 11/12/2020**, éboulements, glissements d'arbres et de rochers nécessitent la fermeture de la RD50 à la circulation à Domme.

- **30 juin 2010 :**

un rocher de 320 tonnes menace de s'effondrer sur le village de La Roque-Gageac. La RD703 est fermée pendant cinq semaines, avec évacuation des personnes les plus menacées.

- **14 janvier 2011 :**

effondrement d'un bloc de 8 tonnes à Badefols-sur-Dordogne sur la RD29 (Falaises des roches blanches) qui entraîne la fermeture de la route.

- **3 décembre 2018 :**

un rocher tombe sur le capot d'une voiture sur la route communale longeant la Dordogne à Couze-et-Saint-Front.

- **8 juin 2019 :**

éboulement sur la voie communale à Saint-Avit-Sénieur.

- **12 juin 2019 :** chute d'un rocher sur la voie communale de Castelnaud-La-Chapelle à Fayrac.

- **28 novembre 2019 :**

chute d'un bloc d'environ 5 tonnes sur la RD66 (Falaise de la Roque-Saint-Christophe) à Peyzac-le-Moustier. La RD66 est d'ailleurs fermée depuis novembre 2019, d'autres blocs menaçant de tomber.

- **Mars 2020 :**

glissement de terrain de 2.000m³ sur la RD79 à Jumilhac-le-Grand.

- **28 janvier 2021 :** des chutes de pierres et un risque de récurrence entraînent la fermeture de la D703 à Beynac.

QUI EST RESPONSABLE EN CAS DE CHUTES DE ROCHERS ?

Les responsabilités juridiques en matière de risque "falaises" sont claires.

Sont responsables :

- D'abord les propriétaires. Ils doivent assurer l'entretien des falaises dont ils sont propriétaires. Leur responsabilité peut être recherchée en cas d'accident.

- Ensuite, l'Etat. C'est lui qui, à titre préventif, élabore les plans de prévention des risques

- Puis, le maire, au titre de ses pouvoirs de police (par défaut le Préfet, si le maire est défaillant).

A titre secondaire, les propriétaires (publics ou privés) d'équipements menacés par des chutes de rochers peuvent interdire l'accès à leurs équipements dont ils doivent assurer l'entretien normal.

C'est dans ce cadre que, début février, 3 routes départementales ont été fermées :

- La RD 50 en bord de Dordogne sous la falaise de Domme,
- La RD 66 à Peyzac-le-Moustier,
- La RD 703 à Beynac.

« Un jour, il y aura des morts à Beynac ! »

Germinal Peiro, *Président du Conseil départemental de la Dordogne*

Janvier 2021 : un cabinet d'experts pointe de réels risques d'éboulements sur le secteur de Beynac

Le cabinet d'experts-géologues indépendant Géolithe a réalisé une étude relative à la fragilité des falaises bordant la RD703 à Saint-Vincent-de-Cosse et Beynac-et-Cazenac. Les conclusions sont sans appel : la probabilité qu'un éboulement se produise dans les tout prochains mois ou les toutes prochaines années est particulièrement élevé sur ce secteur.

La portion étudiée par le cabinet d'expertise géologique Géolithe durant cinq semaines en novembre et décembre 2020, est un lieu de passage particulièrement important (axe structurant Bergerac-Sarlat) pour les poids lourds en transit ou le trafic touristique, fragilisant fortement les falaises.

Les conclusions de l'étude ne laissent guère de doute quant à la dangerosité des falaises du Pech et de Beynac : cinq des neuf secteurs de l'étude sont classés comme ayant un aléa très élevé. Ce qui signifie concrètement que la probabilité d'un écoulement est évaluée dans un délai compris entre 1 et 5 ans.

Le contournement du bourg de Beynac, qui dévierait près de 70% de la circulation, apparaît, dans ce contexte, comme une excellente solution pour réduire le danger dans ce secteur.



Chute de rochers au « Pech » (Saint-Vincent-de-Cosse) en 1993.

Eboulement à Beynac, le 28 janvier 2021



Secteur de Beynac Ouest



Secteur de Beynac Est



Le 12 juin 2019 à Castelnaud-La-Chapelle

« Personne ne pourra dire qu'il n'a pas été averti. »

Anne-Marie Cocula-Vaillières, *historienne, professeur honoraire de l'Université de Bordeaux, autrice du livre "Il faut sauver Beynac... et La Roque-Gageac"*.

LA VISITE VIRTUELLE DE LASCAUX GRATUITE POUR LES ÉLÈVES

Pandémie de Covid-19 oblige, les élèves de maternelle, primaire et des collèves ne peuvent plus faire de sortie scolaire et donc ne peuvent plus visiter gratuitement le Centre international d'art pariétal de Montignac-Lascaux, comme le leur permet le Département depuis l'automne 2019.

Parce que la crise sanitaire et les restrictions qu'elle impose ne doivent pas être un frein à la vie culturelle et aux activités scolaires et périscolaires, le Conseil départemental, en accord avec la Semitour, a décidé de rendre gratuite pour les scolaires la visite virtuelle en 3D du fac-similé de la grotte ainsi que de l'Atelier de Lascaux 4.

Ce procédé interactif permet un véritable dialogue entre le médiateur culturel chargé de la visite et autorise les élèves et les enseignants à poser des questions.

Ces visites virtuelles, d'une durée comprise entre 1h30 et 1h45, s'effectuent via le logiciel Zoom, après réservation préalable.

Grâce à cette mesure, les élèves périgourains ont un accès privilégié à ce témoignage de l'apparition de la notion de création artistique aux origines de l'Humanité.



© Jacques Tardi - Editions Casterman

IL Y A 150 ANS... LA COMMUNE DE PARIS

Exposition virtuelle aux Archives départementales

Un épisode majeur de l'Histoire de France à travers le regard des artistes de bande dessinée.

Composée de panneaux richement illustrés, l'exposition retrace les origines, le déroulement, les enjeux politiques et sociaux et les grandes figures de cet épisode historique dont l'héritage est encore très vivace aujourd'hui.

Présentée à l'occasion des 150 ans de la Commune de Paris, qui seront célébrés le 18 mars 2021, cette exposition a ainsi la particularité d'associer deux parties distinctes : la première est composée de 24 panneaux thématiques, richement illustrés de dessins, gravures et photographies d'époque. Elle a été réalisée, il y a quelques années, par l'Association des Amies et Amis de la Commune de Paris.

La seconde partie rassemble des planches originales et des reproductions d'œuvres de bande dessinée qui y sont consacrées.

Exposition virtuelle à voir sur le site des Archives départementales : <https://archives.dordogne.fr/r/327/exposition-virtuelle-il-y-a-150-ans-la-commune-de-paris/>



LA DORDOGNE ACCUEILLE LE TOURNAGE DU FILM « STELLA EST AMOUREUSE »

La Dordogne a de nouveau été choisie comme décor de cinéma. Durant trois semaines, entre fin janvier et début février, le département a accueilli l'équipe du film "Stella est amoureuse", qui réunit à l'écran Marina Fois, Flavie Delangle et Benjamin Biolay.

Réalisé par Sylvie Verhaeghe, ce long-métrage raconte l'histoire d'une jeune fille qui, en 1986, doit passer son bac, mais qui découvre aussi l'amour, les boîtes de nuit et les folles nuits de la vie parisienne.

Le tournage s'est déroulé sur Bergerac, Périgueux et ses alentours. Un café/brasserie au décor typique bien connu des Périgourains a, par exemple, servi de restaurant parisien, tandis que le stade Francis Rongieras a été, le temps d'une scène, transformé en stade Bollaert de Lens.

Ce tournage a bénéficié d'un soutien financier du Conseil départemental de 40.000 € au titre du fonds de soutien à la production cinématographique et audiovisuelle. Documentaires, courts-métrages, fictions TV ou encore longs-métrages, au total, l'an dernier, le Département a accompagné 16 projets.

« LA FORÊT DES AUTRES »

Exposition Christian Lapie

Eyrignac & ses Jardins

Le Château du Domaine départemental de Campagne



© Christian Lapie - Le silence du ciel

D'avril à octobre 2021, Christian Lapie est invité à exposer à ciel ouvert à Eyrignac & ses Jardins et dans le château du Domaine départemental de Campagne. Cette exposition promet divers angles de découverte : la place centrale de la forêt et de l'arbre, la démarche artistique de Christian Lapie, le parcours alternatif dans les deux lieux d'exposition, la matérialisation du lien avec la Préhistoire, le Temps long, le cycle de la vie...

Œuvres au noir, les sculptures et peintures de Christian Lapie semblent être hors du temps, nées dans l'instantanéité du geste créatif, faites de matériaux primaires – craies, oxydes, cendres, ciment, bois, goudron.

A Eyrignac, dix sculptures monumentales sont prévues, disposées en lisière du jardin, dans des trouées telles des médiatrices entre la Nature à l'état sauvage et la Nature domestiquée des jardins français.

Le Château du Domaine départemental de Campagne doit accueillir dans ses murs trois sculptures à taille humaine et douze peintures. A l'extérieur, dans le parc paysager, comme un arbre de la forêt, la sculpture monumentale Le Souffle du Temps, composée de 7 figures dont 3 de chêne, fait le lien entre la forêt, l'exposition et le bâti, et au-delà, avec les œuvres exposées dans les jardins d'Eyrignac.

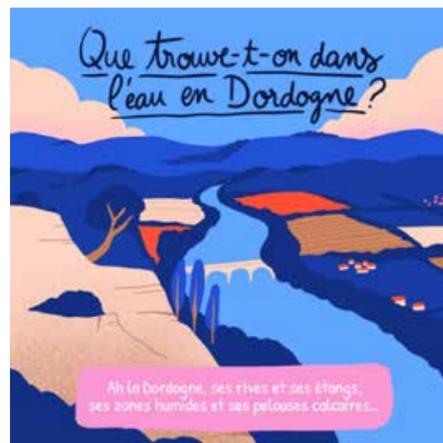
Application BIOMETEO :

2 - la biodiversité près de chez vous !

Dans le précédent numéro de Vivre en Périgord (n°62 – décembre 2020 – janvier 2021), nous vous présentions une première BD consacrée à « l'air ».

Dans ce numéro, nous vous proposons d'aller découvrir le 2^{ème} épisode consacré à « l'eau » sur le site CURIEUX! (www.curieux.live – rechercher Biométéo) BioMétéo est une application web qui permet de sensibiliser les Périgourains à la richesse de la biodiversité locale. Grâce à cette Biométéo, vous pouvez chaque jour, tout en consultant la météo, faire connaissance avec des espèces végétales et animales observées en Dordogne, consulter l'évolution des niveaux des rivières et des nappes, vous informer sur la qualité de l'air et prendre connaissance des dernières actualités nature, à proximité de chez vous.

Rendez-vous sur : biometeo.dordogne.fr (n'hésitez pas à l'épingler sur votre écran en raccourci pour y accéder en direct à chaque fois que vous voudrez la consulter).



Lire la suite... sur CURIEUX !

Rendez-vous sur biometeo.dordogne.fr et partagez l'information !



Jour après jour, découvrez la nature qui vous entoure !

BioMétéo

La biodiversité près de chez vous biometeo.dordogne.fr

